

B) La rationalisation de la violence dans l'Histoire

1) L'Histoire selon Kant

a. Antagonisme des hommes et développement humain

b. Violence et droit

Le texte précédent (proposition 4) nous a montré que l'antagonisme, la rivalité des hommes, loin de faire obstacle à l'épanouissement de leurs facultés naturelles, était au contraire le moteur de leur développement. L'égoïsme, la cupidité, le désir de domination *poussent* les hommes à exploiter pleinement leurs capacités, pour résister aux velléités dominatrices des autres et imposer leur propre volonté / intérêt. Il reste à montrer en quoi ce développement des facultés naturelles conduit à un progrès dans l'ordre de la culture, de l'humanisation de l'homme. En quoi la violence des rapports humains peut-elle rendre ces rapports... plus humains ?

Une première explication nous est donnée dans la proposition 5.

Qu'est-ce, en effet, qui conduit les hommes à soumettre leurs rapports à des règles rationnelles, garantes des droits de chacun ? Qu'est-ce qui conduit les individus à accepter de *limiter* l'usage de la force dont ils disposent, pour respecter la liberté d'autrui ?

Kant rejoint ici la pensée d'un philosophe politique anglais du 17^e siècle : Thomas **Hobbes**. Si les hommes acceptent d'entrer dans une société régie par le droit, de soumettre leurs rapports aux autres à des *règles* imposant à *chacun* les mêmes *devoirs*, ce n'est pas du tout parce que les hommes sont spontanément altruistes, vertueux, respectueux des droits d'autrui. Si c'était le cas, on ne voit pas d'ailleurs ce qui rendrait le droit nécessaire...

Ce qui conduit les hommes à établir le droit, c'est au contraire le fait que, selon une formule bien connue de Hobbes, « *l'homme est un loup pour l'homme* », et que chacun tend naturellement à utiliser toute la force dont il dispose pour imposer son intérêt, même au détriment des autres. Car à quoi aboutit cette tendance ? Là encore, la formule de Hobbes est éclairante : à *la guerre de tous contre tous*. Le désir de chacun d'imposer son intérêt ne peut conduire qu'à l'affrontement généralisé, à une violence perpétuelle, réelle ou latente (l'état de guerre désigne, chez Hobbes, le fait que les hommes s'affrontent réellement, ou se disposent

perpétuellement à le faire). On ne voit pas en quoi tout ceci pourrait conduire à un progrès dans l'humanisation...

L'élément-clé, c'est le *résultat* du processus ; car ce résultat est évidemment **catastrophique**. Chacun vit dans la *peur* perpétuelle des autres, dépense toute son énergie et ses ressources à attaquer ou à se défendre de ses voisins (la meilleure défense étant souvent l'attaque préventive). Bref : l'état de guerre **est ruineux pour chacun** ; ruineux, *même pour le plus fort* qui, selon Hobbes (et Kant le suit encore sur ce point), n'est jamais assez fort pour résister aux attaques des autres s'ils s'unissent contre lui. Le bilan est donc désastreux ; ce qui ne peut que conduire, à la longue, les individus... à réfléchir.

Citons le texte de Kant : « *C'est la détresse qui force l'homme, si épris par ailleurs de liberté sans frein, à entrer dans cet état de contrainte ; et, à vrai dire, c'est la plus grande des détresses, à savoir celle que les hommes s'infligent eux-mêmes les uns aux autres, leurs inclinations ne leur permettant pas de subsister les uns à côté des autres à l'état de liberté sauvage.* »

Comment, en effet, éviter ce désastre perpétuel résultant de la violence déchaînée déchaînée des rapports humains ? La réponse est simple : en l'enchaînant. C'est-à-dire en **la soumettant à des règles** que tout le monde devra respecter et que tout le monde se verra *contraint* de respecter, par la contrainte si nécessaire. Il faut donc instaurer des règles qui interdisent à chacun de faire violence aux autres, règles dont le respect devra être garanti par un pouvoir centralisé, doté d'une force suffisante pour s'imposer à n'importe quel individu ou groupe d'individus.

En d'autres termes : il faut instituer le **droit**, édicté et garanti par **l'État**.

On comprend alors en quoi la violence des rapports humains devient le support de leur humanisation : c'est justement parce que les tendances spontanées des individus les conduisent à un état de **guerre perpétuelle**, que les hommes vont être conduit à **soumettre ces tendances à des règles communes et obligatoires**, interdisant à chacun de faire violence aux autres. Là encore, c'est donc bien *par égoïsme* (pour défendre *leur* intérêt), et *parce qu'ils sont enclins à la violence*, que les hommes vont **faire usage de leur raison** et mettre en œuvre les fondements de l'ordre **politique**.

Pour citer à nouveau le texte de Kant : « *Toute culture et tout art dont se pare l'humanité, ainsi que l'ordre social le plus beau, sont les fruits de l'insociabilité, qui est forcée par elle-même de se discipliner et de développer ainsi complètement par cet artifice imposé, les germes de la nature.* »

Telle est donc la « ruse de la Nature » : elle utilise les tendances agressives de l'homme, et ses conséquences (la guerre et ses désastres), pour forcer les hommes à *faire usage de leur raison* et à se soumettre à ses préconisations. Elle les force... à s'humaniser.

c. Guerre et droit international

Nous l'avons dit, dans ce qui précède Kant reprend une idée déjà formulée par Thomas Hobbes. Mais il va aller beaucoup plus loin : il va émettre une idée qui fait bel et bien de lui un *visionnaire* au XVIII^e siècle, l'inventeur du droit international moderne. C'est ce que nous indique le texte suivant (proposition 7).

Ce que souligne Kant, c'est que l'établissement d'une société juste, dans laquelle les rapports entre individus seront régis par un droit garantissant la liberté de chacun, est tout à fait indissociable du rapport *entre* les pays. Quel sens y a-t-il en effet à vouloir établir une société juste au sein des frontières d'un pays... si ce pays est à tout moment susceptible d'être envahi par ses voisins ?

Car le rapport qui régnait entre les individus dotés d'une liberté « sans freins » au sein de l'état de nature, se retrouve *entre* les États. Les États, eux aussi, sont animés par des tendances qui n'ont rien de morales ; les États sont animés les uns envers les autres d'un désir de domination, ils sont animés par la cupidité, *etc.*

Tout l'intérêt de l'approche de Kant est qu'il va renouveler, à l'échelle internationale, l'analyse qu'il avait donnée, à la suite de Hobbes, de l'institution du droit *dans* un État. Car l'ambition, la cupidité et les velléités de domination *entre États* aboutissent au même résultat que ceux auxquels elles aboutissaient *entre individus* : à un état de « guerre de tous contre tous », dans lequel chaque État s'attend à tout moment à être attaqué par les autres, et agresse ses voisins dès qu'il est en position de force. Et de même que cet état de guerre s'était avéré catastrophique pour les individus, il va s'avérer désastreux pour les États.

« *La même insociabilité, qui contraignait les hommes à travailler à cette constitution, est à son tour la cause du fait que toute communauté dans les relations extérieures,*

c'est-à-dire en tant qu'État en rapport avec d'autres États, jouit d'une liberté sans frein et que, par suite, un État doit s'attendre à subir de la part d'un autre exactement les mêmes maux qui pesaient sur les individus particuliers et les contraignaient à entrer dans un état civil conforme à la loi. »

Nous retrouvons alors la « ruse de la nature » ; les tendances spontanées des hommes conduisent à la violence, et les conséquences catastrophiques de cette violence vont pousser les hommes à faire usage de leur raison pour y mettre fin. Et, encore une fois, le moyen d'y mettre fin sera de soumettre les rapports entre États à des règles garantissant le respect des droits de chacun. De même que la violence interindividuelle aboutissait à l'institution du droit (national), la violence interétatique va conduire à l'élaboration d'un droit international.

Il faut souligner le caractère absolument novateur de cette idée au XVIII^e siècle. Comment un Souverain (monarque, gouvernement) accepterait-il de se soumettre à un droit qui s'imposerait à lui ? A quelles « lois » accepteraient de se soumettre Frédéric II ou Catherine de Russie ? Et qui pourra les *contraindre* à le faire ? Dans le cadre de la nation, le droit était édicté et imposé par l'État ; mais quel État imposera ses règles... aux États eux-mêmes ? Faut-il instituer une sorte « d'Etat mondial », de super-Etat à l'égard duquel les différents États seraient dans la situation des individus par rapport aux États nationaux ? La réponse de Kant est saisissante : non, il ne s'agit pas de créer un État mondial. Ce que la raison recommande d'instituer pour mettre fin à la guerre, c'est une « Société des Nations » (SDN), au sein de laquelle les différents États vont s'associer pour édicter ensemble des règles communes ; il ne s'agit donc pas de doter un « super-Etat » d'une « super-armée », mais bien de créer une *organisation* internationale, dont la force sera une force *conjointe* des différents États. En d'autres termes, ce que préconise la raison selon Kant, c'est, plus encore que la SDN, la création de l'ONU !

Tel est donc ce que la raison dicte aux hommes pour mettre fin à l'état de guerre perpétuelle qui résulte de leurs tendances agressives ; mais, encore une fois, il faudra attendre que l'homme ait expérimenté tous les désastres qui découlent de la guerre pour que l'homme, enfin, se décide à raisonner et à mettre en œuvre ce que sa raison... aurait pu lui dire dès le départ.

« *C'est-à-dire que, par le truchement des guerres, de leur préparation excessive et incessante, par la détresse qui s'ensuit finalement à l'extérieur de chaque État, même en*

temps de paix, la nature pousse les États à faire des tentatives au début imparfaites, puis, finalement, après bien des désastres, bien des naufrages, après même un épuisement intérieur exhaustif de leurs forces, à faire ce que la raison aurait aussi bien pu leur dire sans qu'il leur en coûtât d'aussi tristes expériences, c'est-à-dire sortir de l'absence de loi propre aux sauvages pour entrer dans une Société des Nations dans laquelle chaque État, même le plus petit, pourrait attendre sa sécurité et ses droits, non de sa propre force ou de sa propre appréciation du droit, mais uniquement de cette grande Société des Nations (Foedus Amphictyonum), c'est-à-dire d'une force unie et de la décision légale de la volonté unifiée. »

Tel est donc le dessein secret de la Nature : le pousser à faire usage de sa raison pour adopter un mode de vie plus sage. Et donc : exercer sa faculté naturelle pour instituer une société et un monde pacifique au sein duquel les droits de chaque individu et de chaque État seront garantis. Et donc : développer ce qui fait de lui un être humain pour humaniser le monde, et s'humaniser lui-même.

On voit donc en quoi consiste la *rationalisation de la violence de / dans l'Histoire* pour Kant. Alors que la violence de l'Histoire pouvait sembler contredire toute perspective visant à faire de l'Histoire un *progrès*, une histoire sensée orientée vers une humanisation progressive de l'Homme, il apparaît que la violence est le *moteur* de ce progrès. Non pas, évidemment, au sens où la violence elle-même rendrait l'homme (et le monde) plus humains ; mais au sens où *les conséquences désastreuses de cette violence* poussent l'homme à exercer sa raison pour rendre les rapports humains plus raisonnables. De sorte que c'est bien *de lui-même*, par l'exercice de ses facultés (et non par instinct), que l'homme va s'humaniser. La violence est l'instrument dont la Nature se sert pour contraindre l'homme à devenir de lui-même plus humain, en mettant fin au règne de la violence dans un monde pacifié.